



La contribution du programme d'aménagements agro-pastoraux au SAGE de la Sèvre Nantaise

La Flocellière, le 17 octobre 2017





Le SAGE de la Sèvre Nantaise





Le SAGE de la Sèvre Nantaise

Il s'agit d'un document de planification :

- élaboré de manière collective par une **Commission Locale de l'Eau** (CLE),
- sur un périmètre hydrographique cohérent : le **bassin versant**,
- qui fixe des **objectifs** généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau,
- doté d'une **portée juridique**.

En résumé : le SAGE décline sur un bassin versant les actions et les moyens à mettre en œuvre pour gérer au mieux l'eau et les milieux aquatiques.

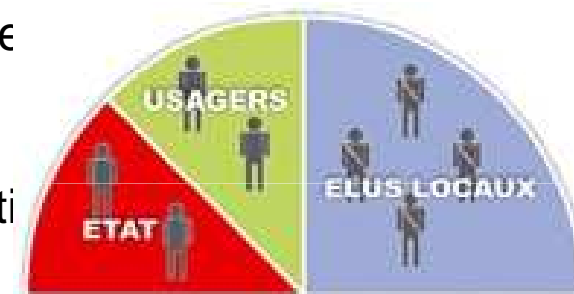




Le SAGE de la Sèvre Nantaise

Le CLE est composée de trois groupes représentant tous les acteurs :

- des représentants des **collectivités territoriales**, de le groupements et des établissements publics locaux,
- des **usagers**, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées,
- des **représentants de l'Etat** et de ses établissements publics intéressés.



Elle a pour missions de :

- suivre la mise en œuvre des préconisations du SAGE,
- d'élaborer / réviser le SAGE,
- donner un avis sur les projets en cours,
- prévenir et arbitrer les conflits.





Le SAGE de la Sèvre Nantaise

- **Amélioration de la qualité de l'eau**
 - **Nitrates** : objectif de 50mg/l à respecter 100% du temps en 2015 et un objectif de 25 mg/l à respecter 90% du temps en 2021
 - **Cumul des pesticides analysés** - objectif de moins de 0,5 µg/l en 2021 et de 0,1µg/l par molécule analysée
 - Rouvrir la baignade
- **Gestion quantitative de la ressource en eau superficielle**
- **Réduction du risque d'inondation**
- **Amélioration de la qualité des milieux aquatiques**
 - **Restaurer la continuité écologique**
 - **Retrouver des milieux fonctionnels**
- **Valorisation de la ressource en eau et des milieux aquatiques**

⇒ **Restaurer le bon état des eaux**





Le SAGE de la Sèvre Nantaise

Espèces cibles: la vandoise, le chabot et l'anguille

- Restaurer la continuité écologique
- Atteindre un taux d'étagement de 40% à long terme
- Préserver les zones humides et les haies
- Ne plus recourir à l'alevinage dans les cours d'eau du bassin versant

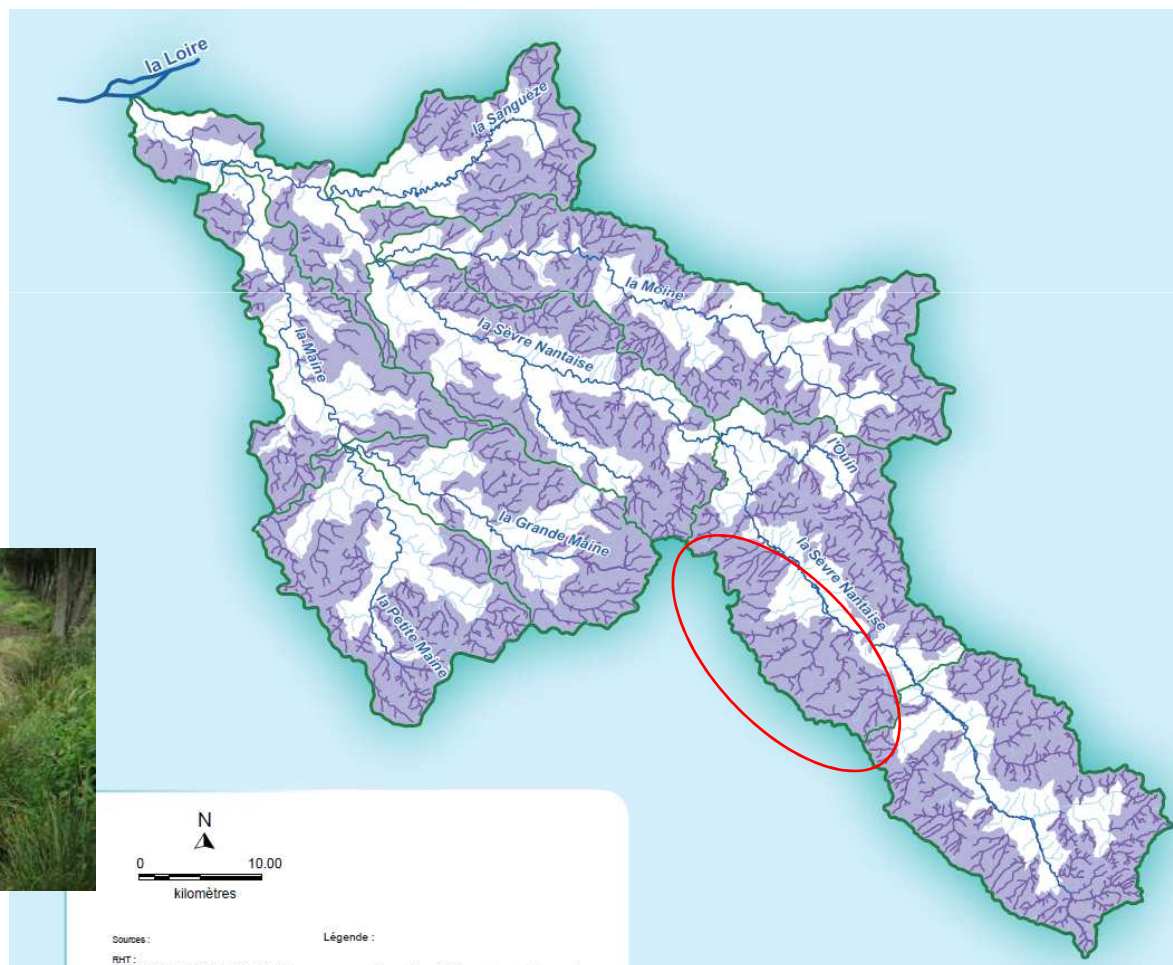




La restauration des cours d'eau

- Au cœur des objectifs du SAGE

D46 - Connaître et préserver les têtes de bassin versant





La restauration des cours d'eau

- Au cœur des objectifs du SAGE

D-47 Améliorer la connaissance des réservoirs biologiques



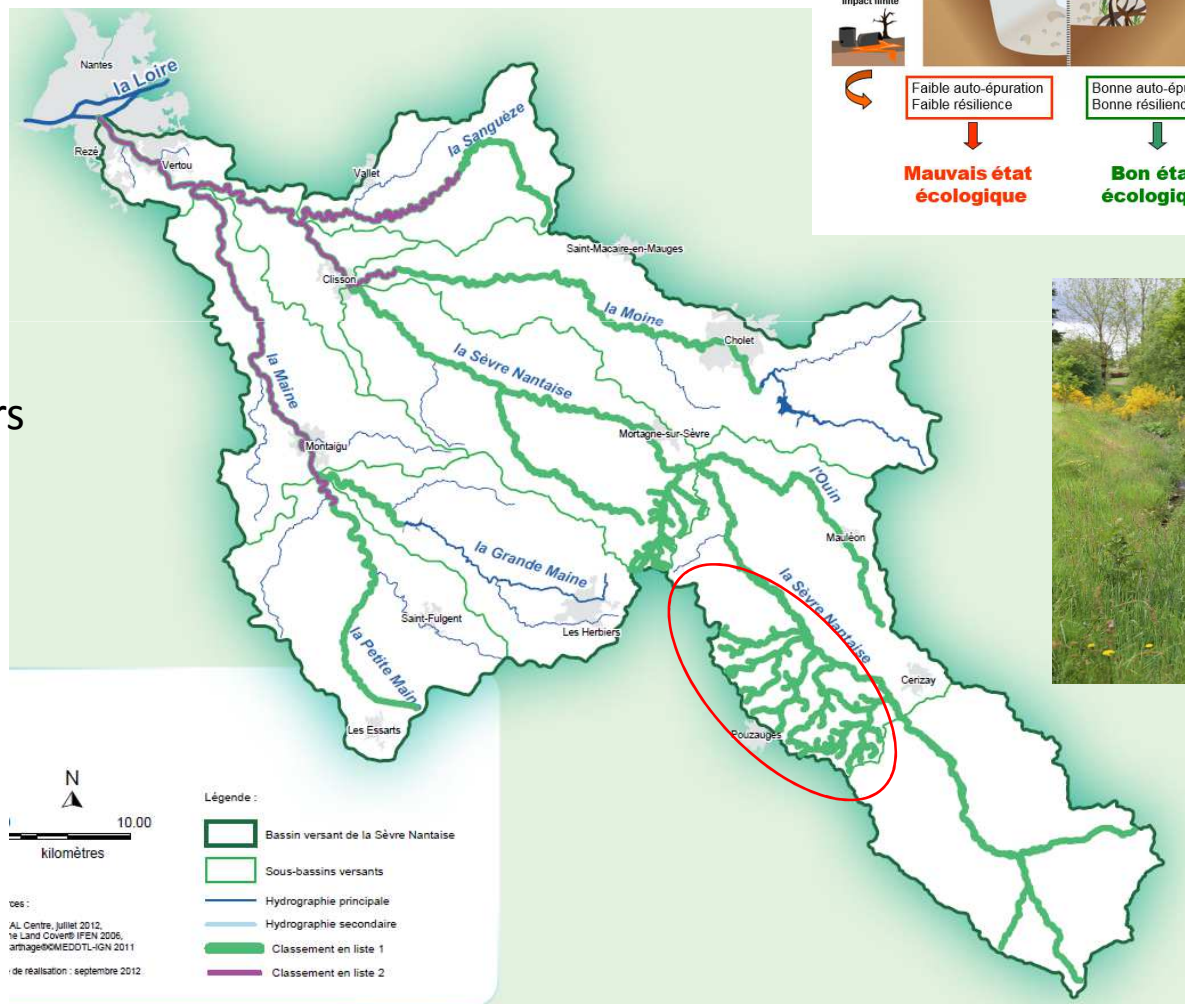


La restauration des cours d'eau

- Au cœur des objectifs du SAGE



- D-51 Repenser l'aménagement des cours d'eau
- D-54 Empêcher la divagation des animaux dans les cours d'eau
- M3- Restaurer les continuités écologiques

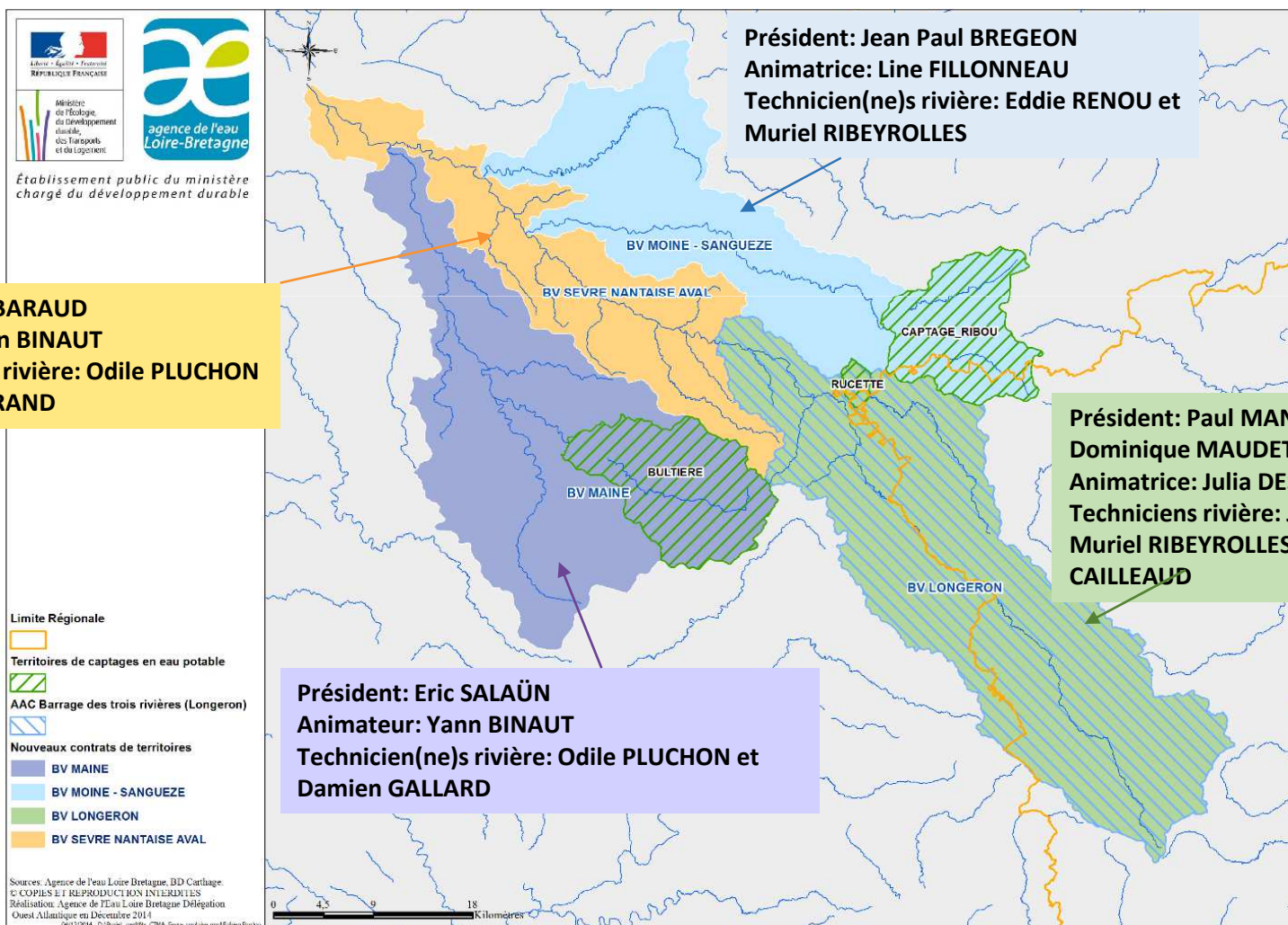




Les outils de mise en œuvre du SAGE

les contrats territoriaux CT

Le contrat régional de bassin versant CRBV



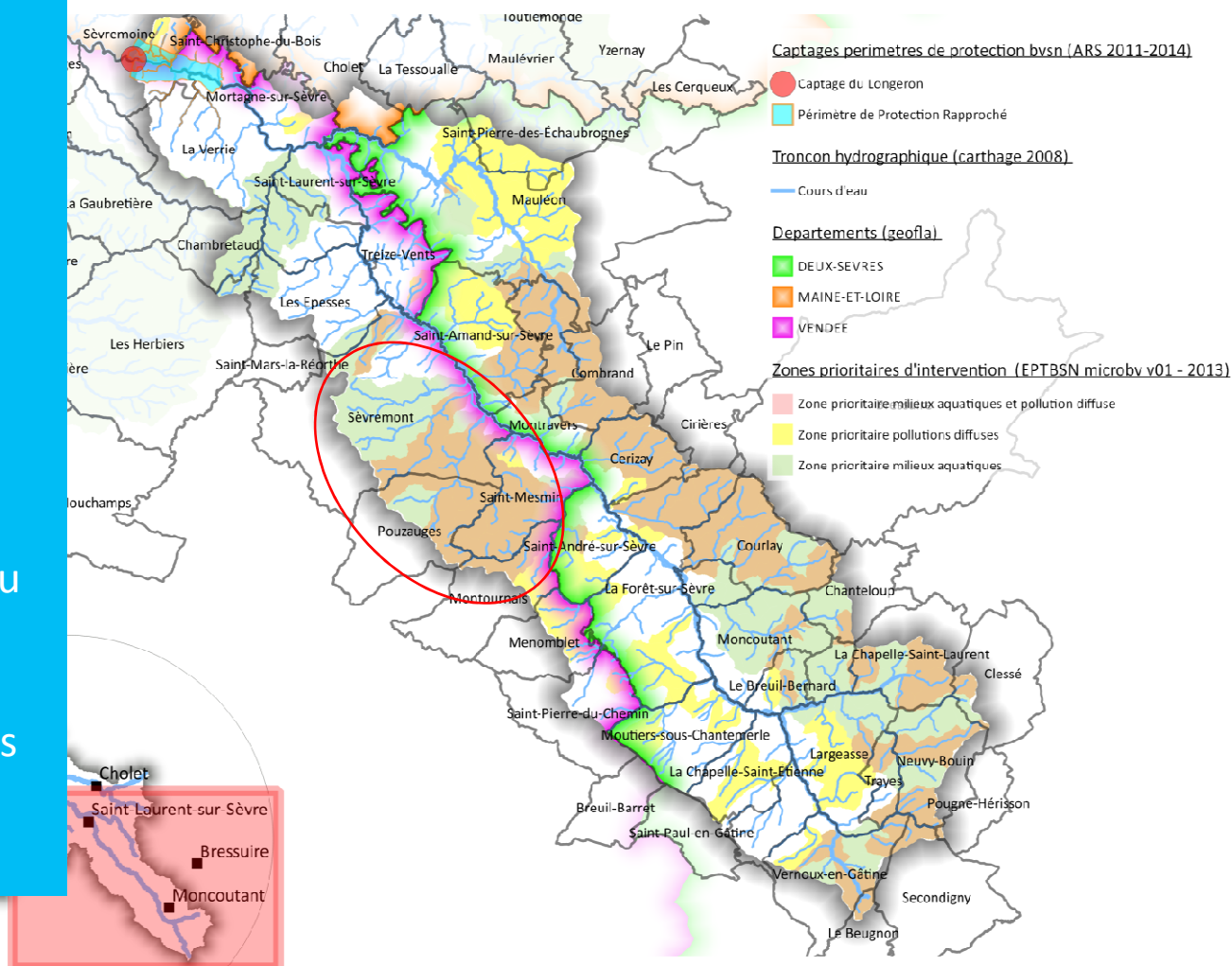


Le CT du Longeron

Volet Milieux Aquatiques: 2 608 462 € ; 1 968 148 €

Volet Milieu Agricole: 1 619 195 € ; 1 103 213 €

- 56 communes
- 3 départements :
Maine-et-Loire,
Deux-Sèvres, Vendée
- 2 régions :
Pays-de-la-Loire et
Poitou-Charentes
- 861 km de cours d'eau
- de 1100 à 2300
exploitations agricoles
- Un enjeu eau potable





Le CT Longeron

- **Un volet Milieu Aquatique:**
 - Renaturation de tronçons de cours d'eau, de plans d'eau mais aussi de sous-bassin
 - Mise en défend des berges et restauration de la végétation (**dont actions ruisseaux à potentiel salmonicole**)
 - Etude et création de zones humides « tampons »
 - Entretien de la végétation de bordure des cours d'eau
 - Restauration de la continuité piscicole et sédimentaire
 - Définition de la gestion du barrage du Longeron



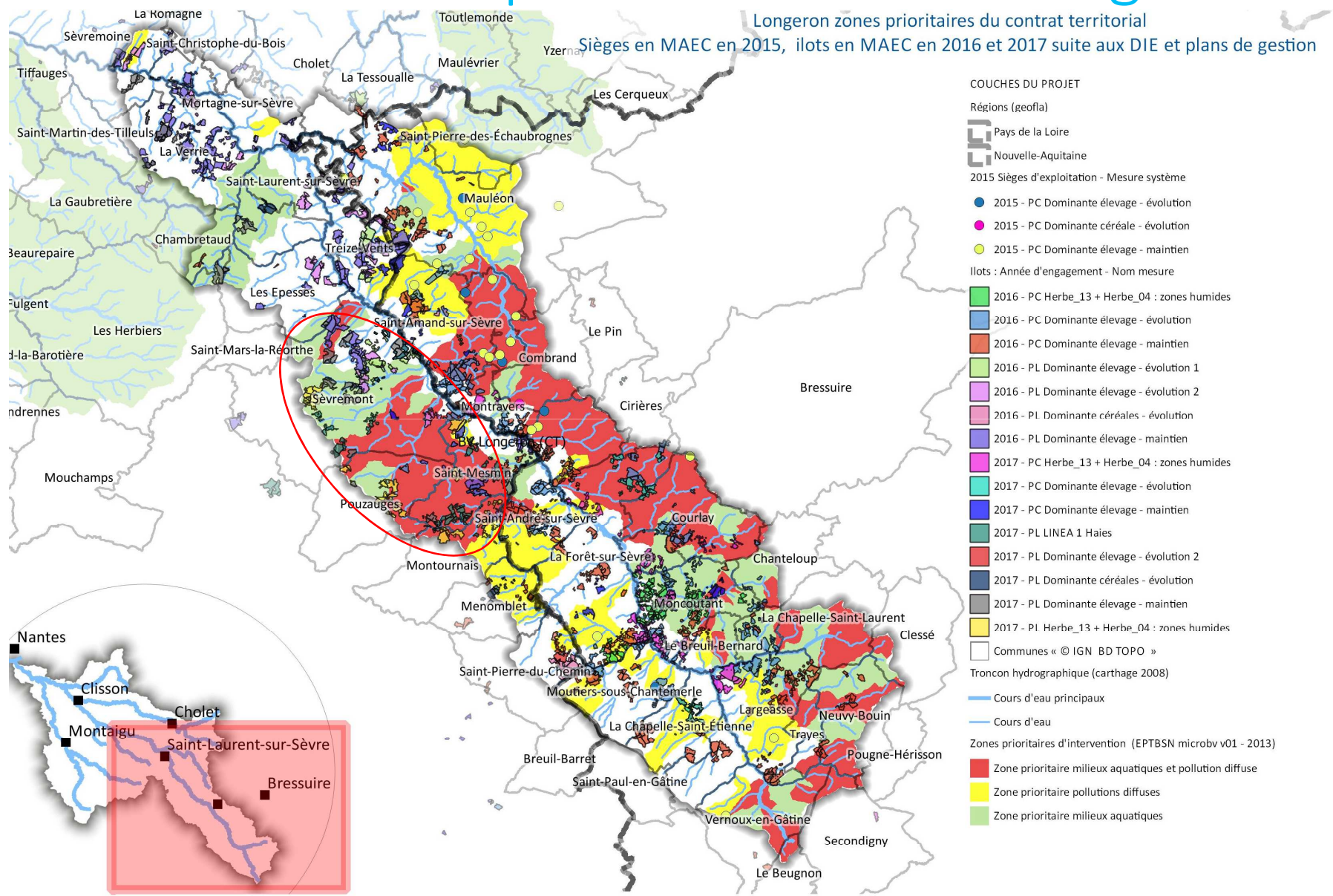


Le CT Longeron

- **Un volet Pollution Diffuse:**
 - Réalisation de 430 diagnostics d'exploitation
 - Réalisation de 160 accompagnements individuels
 - Mesures Agro Environnementales et Climatiques
 - **Accompagnement collectif** (expérimentations, démonstrations, communication technique, portes ouvertes...)
 - **Dynamique collective de conversion à l'Agriculture Biologique**
 - **Etude d'opportunité de développement de la filière AB sur le territoire**



Répartition des contractualisations et des zones d'actions prioritaires sur le Longeron



(TRAVAUX) 2018.11.09_AZELIN_Bas_bassin_Longeron_2015_et_2016.11.09_AZELIN_Longeron_2015_2016_2017.qxd

